

LA NOUVELLE RÔTISSERIE

Paris, le 28 février 2016

Petite lettre d'info aperiodique....

Associations et collectifs !

FerventEs gourmandEs ayant sagement patienté toutes ces années !

La Nouvelle Rôtisserie, c'est parti !

Le 11 et 12 mars 2016, le Restaurant Associatif, Alternatif, Autogéré ouvre ses portes, avec le Collectif des amiEs de La Nouvelle Rôtisserie en cuisine. Les bénéfiques de ces soirées serviront à renflouer les caisses de l'Association pour créer un fond de roulement permettant l'achat de matériel, le renouvellement de l'usager, ainsi que les petits travaux de premières et dernières nécessités.

Ces soirées seront également l'occasion de répondre à notre *appel aux dons* pour certains ustensiles manquant encore (cf. liste ci-jointe)

Pour les associations et les collectifs qui souhaitent s'inscrire afin de prendre les manettes du restaurant lors d'une soirée à partir du lundi 14 mars 2016.

Il vous suffit donc de :

- **Choisir votre date** (70 euros de participation aux frais de fonctionnement pour un dimanche, midi ou soir, ou un lundi soir et 80 euros pour tous les autres soirs de la semaine).
- **Lire attentivement la charte, les statuts et le règlement intérieur**, téléchargeables en ligne sur le site lanouvellerotisserie.org.
- **Renvoyer (ou déposez) votre bulletin d'adhésion & votre fiche technique** (également téléchargeable sur le site) avec la cotisation inhérente de **24 euros** pour l'année (dont 4 euros pour le duplicata de la clef du restaurant qui vous sera remise), par courrier adressé à La Nouvelle Rôtisserie - 4 rue Jean et Marie Moinon 75010 PARIS.

- Envoyer un mail à l'adresse lanouvellerotisserie@riseup.net & nous vous transmettrons un lien pour faire la réservation.
- Venir assister à la Réunion d'information qui aura lieu sur place le samedi 12 mars de 13h à 14h30. Vous pourrez également déposer vos bulletin fiche technique & cotisation d'adhésion. Cette réunion est indispensable pour valider l'adhésion, appréhender le système de réservation et pour comprendre le fonctionnement du restaurant (utilisation du gaz, de l'électricité, du piano, du four, de la machine à laver la vaisselle, du système d'alarme, du bac à graisse, des poubelles, le rangement, l'agencement, le nettoyage...).

Un « **guide de survie** » vous sera remis à cette occasion.



4 rue Jean et Marie Moïnon dans le 10^e.

SIRET: 794 256 800 00010

lanouvellerotisserie@riseup.net

lanouvellerotisserie.org